

COMPTE RENDU DE LA REUNION PUBLIQUE DU 18 AVRIL 2018
19H – 21H

Projet de restauration et d'aménagement du Grand Palais / Palais de la découverte

➤ CADRE DE LA REUNION

La phase de concertation a débuté par une réunion publique d'information portant sur le projet et sur le déroulé des travaux. La tenue de cette réunion avait fait l'objet d'une large diffusion. L'objectif était de présenter les enjeux et caractéristiques du projet, ses marges de manœuvre qui sont soumises à la concertation, ainsi que d'informer sur le déroulé et l'impact des travaux. Il s'est agi, au travers d'un temps de présentation suivi d'un temps d'échanges, de faire émerger les points sur lesquels les participants sont amenés à se prononcer lors des actions de concertation.

80 personnes ont participé à la réunion publique.

Étaient présents à la tribune :

- **Dorothée Briaumont, garante de la concertation**
- **Sylvie Hubac, Présidente de la Rmn-Grand Palais**
- **Bruno Maquart, Président d'Universcience**

Ils ont été rejoints, pour la séquence des échanges avec la salle par :

- **Jean-Sébastien Basset, Directeur adjoint du projet de restauration du Grand Palais**
- **Gerard Gazon, Chef de la mission du Grand Palais, OPPIC**

La réunion était animée par **Pascal Beaumard, directeur conseil de l'agence Etat d'Esprit Stratis** (AMO concertation auprès de l'OPPIC)

➤ MOT D'ACCUEIL**Pascal Beaumard**

Animateur Etat d'Esprit-Stratis

Pascal Beaumard remercie les participants de leur venue, et particulièrement Madame d'Hauteserre la Maire du 8^e arrondissement et Monsieur Cerlet, représentant de la DRAC (Ministère de la Culture, Direction Régionale des Affaires Culturelles).

Cette concertation a lieu dans un cadre officiel et porte sur la restauration et l'aménagement du Grand Palais. La concertation engagée est placée sous la vigilance d'une garante nommée par la Commission Nationale du Débat Public. Elle a débuté ce jour même, le 18 avril 2018 par une visite. Trois autres visites sont programmées, ainsi que trois ateliers. Pour l'atelier jeune, 8-13 ans, des places sont encore disponibles samedi à 14h00.

Ce projet est porté par :

- *La Réunion des musées nationaux – Grand Palais*, qui en est le maître d'ouvrage
- *Universcience*, partenaire du projet (Palais de la découverte)
- *L'OPPIC*, (Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la culture) en tant que maîtrise d'ouvrage déléguée



Pascal Beaumard informe que les participants ont la possibilité de laisser une fiche de contribution et présente le sommaire de la réunion publique :

- Présentation du rôle de la garante
- Présentation du projet
- Présentation de la démarche de concertation
- Questions-réponses
- Conclusion

Dorothee Briaumont

Garante de la concertation, CNDP

Dorothee Briaumont précise que la Commission Nationale de Débat Public (CNDP) l'a nommée garante, avec l'appui de François Nau, de cette concertation. La CNDP est un organisme indépendant qui organise des débats publics pour des travaux ayant un impact environnemental, socio-économique important. Le projet de rénovation du Grand Palais ne rentrait pas dans ce cadre légal, mais la concertation a été une décision volontaire du maître d'ouvrage.

La garante est neutre et impartiale, elle prend donc pas position sur le projet. Son rôle est de veiller à ce que le public soit le mieux informé possible de manière transparente, via le site internet et la documentation fournie. Elle a pour mission de s'assurer d'un égal traitement entre tous les participants et contributeurs, afin que chaque avis argumenté soit pris en compte. Un recours est possible, en joignant la garante à l'adresse mail suivante : dorothee.briaumont@garant-cndp.fr

Au terme de la concertation qui se termine le 14 mai 2018, elle établit un rapport public comportant une synthèse des observations et propositions présentées ainsi que la façon dont le maître d'ouvrage les a prises en compte.

Pascal Beaumard

Animateur Etat d'Esprit-Stratis

Toutes les actions de concertations font l'objet d'un compte-rendu, mis en ligne sur le site internet. Par ailleurs, le public peut poser des questions supplémentaires sur le site internet du projet.

➤ PRESENTATION DU PROJET DE RESTAURATION ET D'AMENAGEMENT DU GRAND PALAIS/PALAIS DE LA DECOUVERTE

Sylvie Hubac

Présidente de la Rmn-Grand Palais

La Rmn-Grand Palais a souhaité organiser cette concertation, car c'est un projet culturel important. Il s'agit de recueillir les interrogations et propositions du public pour faire évoluer le projet.

Avant de débiter la présentation du projet il convient de revenir sur la structure du Grand Palais, construit en 1900 pour l'Exposition Universelle. Le monument faisait partie d'un grand projet d'aménagement urbain : ouverture d'une perspective du Palais de l'Élysée aux Invalides, construction du Pont Alexandre III et construction du Petit Palais.

Trois architectes ont été associés à la construction du Grand Palais, construisant les trois bâtiments formant le monument : la grande verrière (ou Nef) entourée de galeries, le bâtiment intermédiaire et le Palais d'Antin.

Les objectifs du projet

La grande innovation du projet de restauration du Grand Palais est de recréer ce qui existait à la création du monument, c'est-à-dire une circulation continue du Palais d'Antin (qui abrite aujourd'hui le Palais de la découverte) jusqu'à l'avenue Winston Churchill ainsi que du Nord au Sud, du Square Jean Perrin vers la Seine. Pour créer cette jonction, une artère va être créée dans les soubassements du bâtiment, du Square Jean Perrin à la Seine. Cette **Rue des Palais** constitue la colonne vertébrale du projet. Il s'agit de retrouver l'unité d'origine du bâtiment, afin de permettre au public d'admirer les volumes et faciliter la visite.

Les raisons rendant nécessaire le projet de restauration et d'aménagement :

- Le monument n'a jamais été intégralement restauré. La verrière a été refaite entre 2000 et 2005, mais les travaux ne concernaient pas l'ensemble de la toiture. Il y a des problèmes d'infiltrations, de menuiseries et de façades dégradées. D'autre part, les aménagements actuels du Palais d'Antin cachent certains décors.
- L'ensemble n'a jamais été équipé pour l'exploitation intense qu'elle connaît aujourd'hui. Certaines galeries ne sont plus aux standards internationaux. Le bâtiment est exploité de manière acrobatique au quotidien car il ne dispose pas d'aire logistique et les déchargements doivent se faire aux abords extérieurs.
- L'aménagement intérieur n'est pas lisible, à cause d'occupations successives sans réel fil conducteur. Successivement occupé par des universités, administrations ou des salles de répétition, le Grand Palais est privé de son intelligibilité d'origine. L'objectif est de reconnecter les espaces entre eux en restaurant les volumes et la luminosité d'origine.
- Les abords dégradés doivent être reconnectés au paysage urbain et paysager afin d'insérer le Grand Palais de manière harmonieuse dans son environnement. Pour cela, il s'agit de requalifier les abords et refaire les jardins, celui de la Nouvelle France, mais également côté Winston Churchill et côté Champs – Elysées (Square Jean Perrin).

De ce fait, le projet poursuit les ambitions suivantes :

- Rendre au public un monument restauré, qui retrouvera ses volumes, circulations et lumières d'origine.
- Rendre le monument accessible, notamment aux Personnes à mobilité réduite (PMR) pour qui actuellement le seul accès possible, très inconfortable, est au niveau des soubassements.
- Augmenter la capacité d'accueil du bâtiment, notamment en aménageant des espaces aujourd'hui délaissés ou non conformes aux normes de sécurité.
- Proposer au public une offre diversifiée d'expositions, en étant ouvert toute l'année et en proposant au moins une exposition en continu.
- La Rue des Palais sera en accès libre et gratuit, permettant d'accéder toute l'année à des services divers (une salle sur l'histoire du Grand Palais, une salle du Trésor), une librairie ouverte en permanence, etc.
- Proposer des espaces supplémentaires pour les événements organisés dans le Grand Palais, en aménageant les balcons de la Nef et les galeries alentours.
- Insérer le Grand Palais dans son environnement.
- Renouveler la muséographie du Palais de la découverte.

Bruno Maquart*Président d'Universcience*

En ce qui concerne le Palais de la découverte, il est dans les murs du Palais d'Antin depuis l'Exposition internationale de 1937. C'est un des plus anciens lieux de culture scientifique, jamais rénové. Ce chantier est donc l'occasion de réinventer le Palais de la découverte. L'objectif est de diversifier les modes d'approches, moderniser le musée tout en gardant l'histoire riche dont il est porteur.

La vocation du Palais de la découverte est de présenter les sciences fondamentales au grand public, non pas à travers la rencontre d'objets ou de collection mais par l'intermédiaire de médiateurs qui parlent des phénomènes scientifiques et en présentent des expérimentations.

Sylvie Hubac*Présidente de la Rmn-Grand Palais*L'entrée par le Square Jean Perrin

Dans le futur Grand Palais, **l'entrée** sera unique pour tous les publics et sera située au niveau du Square Jean Perrin (une entrée spécifique sera dédiée aux groupes, et l'entrée directe à la Nef sera conservée sur l'avenue Winston Churchill). Pour cela, le Square sera reconfiguré en un parvis permettant l'accès aux soubassements aménagés en hall d'accueil central. 6 portes d'entrée sont prévues, auxquelles s'ajoutera un accès spécifique pour les groupes scolaires.

Le commissariat présent à proximité du Square sera rénové et sa surface agrandie.

Le Hall d'accueil

A la place des soubassements actuels, fermés au public, se trouvera le Hall d'accueil. Il permettra d'accéder à la Rue des Palais. Concernant la Rue des Palais, les rampes à chevaux seront conservées et mises en valeur comme cela est prescrit par le Ministère de la Culture. Ces rampes permettront d'accéder au niveau supérieur de la Rue des Palais. Cette Rue centrale offrira des espaces de convivialités variés (deux lieux de restaurations, galeries, librairie, etc) et desservira l'ensemble des espaces du Grand Palais.

Espaces de médiation et Galerie des enfants

Dans les soubassements se trouveront six espaces de médiation, ainsi qu'une Galerie des enfants commune au Palais de la découverte et à la Rmn-Grand Palais. S'adressant aux 3-10 ans, elle mettra en relation les Arts et la Science, avec des expositions de long terme (entre 6 mois et 1 an) adaptés à l'âge de la cible.

Bruno Maquart*Président d'Universcience*Le Palais de la découverte

Seront rendus au Palais de la découverte ses décors, ses volumes et sa lumière d'origine. L'ambition est aussi d'insérer une muséographie du 21^e siècle, cela sera le travail des scénographes, en temps voulu. Il y aura un espace de présentation permanent ainsi qu'un nouvel espace temporaire dans le soubassement aujourd'hui non accessible.

Sylvie Hubac

Présidente de la Rmn-Grand Palais

Les Grandes Galeries

Les Grandes Galeries seront restaurées et aménagées, par la réintroduction de la lumière naturelle, des hauteurs d'origine et par une ouverture sur la Nef. Six galeries seront dédiées aux expositions et leur surface sera agrandie de 900m², permettant de moduler plus librement les expositions. Les autres galeries seront à usage commercial : privatisation, évènements, restaurants.

La Nef

En ce qui concerne la Nef, elle conservera son esthétique, mis à part les balcons qui seront à nouveau accessibles au public. La capacité d'accueil sera augmentée : aujourd'hui la Nef accueille moins de 5500 personnes, à l'avenir ce sera jusqu'à 11 000 personnes grâce au percement d'issues de secours et à l'ouverture des balcons.

Des travaux de régulation thermique permettront aussi de rendre plus agréable l'utilisation de la Nef, tout particulièrement en hiver et en été. Cette régulation thermique permettra de ne jamais aller en dessous de 12° et au-delà de 26-27° l'été.

La terrasse

Les toits seront accessibles avec la création d'une terrasse. Cette terrasse sera en libre accès et un café y sera implanté.

Les abords du monument

Côté Square Jean Perrin, l'objectif est de mieux le relier aux espaces verts proches du Théâtre du Rond-point. Il s'agit aussi d'aménager le Jardin de la Nouvelle France et réhabiliter les espaces verts devant l'avenue Winston Churchill. La réalisation d'une liaison douce entre le Grand Palais et le Petit Palais est en cours de discussion.

La rampe logistique

Actuellement c'est le Jardin de la Nouvelle France qui fait office de zone logistique. Le projet prévoit donc la création d'une aire logistique en sous-sol du bâtiment, sous la Nef sud, à laquelle les véhicules accéderont par une rampe logistique située dans le Jardin de la Nouvelle France, qui sera en sens unique avec des feux de circulation. Deux circuits logistiques, l'un pour les œuvres et l'autre pour les événements seront créés à l'intérieur du bâtiment. Les connexions aux étages supérieurs se feront avec 4 points de montes charges.

Jardin de la Nouvelle France

Il redeviendra à nouveau un jardin agréable pour le public et les passants.

Un projet éco-responsable

Le projet est de manière générale écoresponsable. Une charte chantier vert comportant des contraintes pour les entreprises est en court de rédaction. Des précautions seront prises pour le traitement des déchets et le réemploi de la terre issue du creusement de la zone logistique. L'ambition est de mettre en œuvre un chantier irréprochable sur tous ces sujets.

Ce projet sera aussi respectueux du bâtiment, classé monument historique. Il s'agit de dévoiler le potentiel du bâtiment au grand public et de le doter des aménagements nécessaires à une exploitation moderne.

Afin de visualiser le projet de restauration et d'aménagement du Grand Palais, une vidéo en réalité virtuelle est présentée à la salle.

Sylvie Hubac*Présidente de la Rmn-Grand Palais*Le calendrier du projet

En ce qui concerne le calendrier du projet, c'est actuellement le stade de l'avant-projet détaillé. Le dossier de consultation des entreprises sera lancé fin 2019. Le monument sera fermé fin 2020, parce que la co-activité n'est pas possible durant la phase travaux. La réouverture de la Nef, des galeries attenantes et du bâtiment intermédiaire est prévue au printemps 2023, celle du Palais de la découverte est prévue pour le printemps 2024.

Le nouveau Grand Palais doit être prêt pour les Jeux Olympiques, puisque la Nef accueillera les épreuves d'escrime et de taekwondo.

Le chantier de 2021 à 2022

Côté Avenue Franklin-D. Roosevelt, se trouveront les installations de chantier qui seront composées d'algecos sur 12 mètres de haut. Le monument sera palissé mais ne gênera pas la circulation.

Le financement du projet

C'est un projet majeur en termes d'investissement, qui se répartit entre les dépenses d'aménagement et de restauration, pour un montant total de 466 millions d'euros. Il est prévu, dans les dépenses, 30 millions d'euros au titre du remboursement de l'emprunt et du déficit d'exploitation du monument pendant 2 ans.

C'est un financement inédit qui combine une participation majeure de l'Etat (288 millions d'euros), un emprunt de la Rmn-Grand Palais à hauteur de 150 millions d'euros et 25 millions d'euros de mécénat de la Maison Chanel. Ce type de financement est exceptionnel, il n'y a pas d'autre institution culturelle qui puisse contribuer à cette hauteur à la rénovation de son monument. Le Palais de la découverte apportera 3 millions d'euros sous forme de partenariat pour sa muséographie.

Grâce aux surfaces augmentées et aux nouveaux services qui seront proposés, les recettes de location augmenteront de 45%.

Un point d'attention précise que la restauration se veut solide et durable sur le long terme. Il s'agit aussi de maîtriser les coûts et les délais des travaux. A ce titre, le programme a été modifié, notamment pour la zone logistique qui a été réduite d'un tiers pour limiter les coûts et difficultés. D'autre part, l'opération est menée dans le respect de la réglementation et en partenariat avec la Ville de Paris, la commission départementale de la nature des sites des paysages, l'Architecte des Bâtiments de France ainsi que le Ministère de la Transition écologique et solidaire.

Un comité de pilotage associe le ministère du budget, le ministère de la culture, la Rmn-Grand Palais, Universcience et l'OPPIC, de manière à contrôler étroitement la réalisation du projet.

Enfin, la prise en compte de l'environnement pendant la phase chantier est centrale. Ce sera principalement un chantier interne, avec peu de nuisances externes sauf peut-être pendant la construction de la rampe logistique.

Il y aura une information en continue pendant la phase chantier. Le Grand Palais continuera à exister avec des activités « hors-les-murs », mais c'est un sujet qui sera abordé une prochaine fois.

Le Grand Palais a accueilli le premier salon du cheval, de l'automobile, des arts ménagers, il doit rester ce qu'il est : un lieu moderne et ouvert sur le monde.

Pascal Beaumard

Animateur Etat d'Esprit-Stratis

Revenant sur la concertation, Pascal Beaumard rappelle que le public peut disposer d'un dossier de concertation de 44 pages, d'un livret de concertation de 8 pages mais surtout d'un site internet. Il invite les participants à s'inscrire via le site à l'atelier junior organisé samedi 21 avril, portant sur l'expérience de visite en famille.

Il rappelle que deux ateliers sont organisés le 24 et 25 avril, autour de l'expérience visiteur à l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment, pour lesquels il reste quelques places.

Toutes les visites sont complètes, sauf pour celle du 19 avril, de 10h à 12h pour laquelle des places sont ouvertes.

La concertation se clôturera le 14 mai, le bilan de la concertation sera publié le 14 juin et la décision du maître d'ouvrage sera rendue le 14 juillet.

➤ QUESTIONS – REPONSES

Gérard Gazon, chef de la mission du Grand Palais à l'OPPIC et Jean-Sébastien Basset, Directeur adjoint des bâtiments et de la restauration du Grand Palais à la Rmn-Grand - Palais rejoignent la tribune pour la séquence questions-réponses.

Pour faciliter la lecture de ce compte-rendu, l'ensemble des questions et réponses exprimées pendant la réunion publique sont regroupées et classées par thématique

Dorothée Briaumont souhaite expliciter l'acronyme de l'OPPIC : Opérateur du Patrimoine et des Projets Immobiliers de la Culture. C'est un établissement public, maître d'ouvrage délégué de la Rmn-Grand Palais. La Rmn-Grand Palais construit le programme, mais c'est l'OPPIC qui conduit le chantier et les opérations concrètes. L'OPPIC a travaillé entre autres sur le Mucem et la rénovation de Versailles, c'est un établissement spécialisé dans les grandes opérations de restauration patrimoniale.

LA CONCERTATION

« Je suis contente que soit prise en compte la dimension humaine, que les usagers soient écoutés. Mais ça aurait été bien de consulter avant » (Laurence Camus)

Sylvie Hubac, Présidente de la Rmn-Grand Palais considère que la concertation n'a pu avoir lieu qu'au premier semestre 2018 parce que le projet n'a été validé politiquement par le gouvernement et financé qu'en décembre 2017. La concertation n'était pas possible sur un projet interrogé et non financé intégralement.

LE CHANTIER

« Allez-vous utiliser la Seine pour les déblais, dans une optique environnementale ? » (Christian Viennot)

Sylvie Hubac, Présidente de la Rmn-Grand Palais indique avoir examiné cette possibilité mais qu'elle est très coûteuse. L'équipe projet envisage donc une sortie des déblaiements soit par camions, soit par un pont roulant évitant le trafic routier à proximité du monument.

Gérard Gazon, Chef de la mission du Grand Palais, OPPIC précise que cette solution est encore en réflexion, mais qu'elle implique une triple manutention : chargement des camions-transport en péniche-déchargement des camions qui n'est pas compatible avec le délai restreint du chantier.

« Nous savons que Paris est un gruyère, je me pose des questions relatives à la sécurité quant au creusement de la zone logistique à proximité de la Seine. On a eu des crues récemment, je voudrais me faire confirmer que cet aspect a bien été étudié » (Marie-Hélène Kaufmann)

Jean-Sébastien Basset, Directeur adjoint des Bâtiments et de la restauration du Grand Palais affirme que le risque d'inondation est une des premières préoccupations, le site étant cartographié comme à risque. Pour l'ensemble du projet toutes les mesures ont été prises afin de s'en prémunir. A ce titre, toutes les voies en sous-sol seront construites avec du béton étanche. Des travaux ont déjà eu lieu, lors de la consolidation de la verrière lorsqu'on s'est rendu compte qu'il fallait renforcer les pieux en bois. Une grande paroi en béton a été mise en lieu et place des pieux sous le bâtiment.

Sylvie Hubac, Présidente de la Rmn-Grand Palais précise qu'aujourd'hui le Grand Palais est protégé contre les inondations. Le seul risque est qu'en creusant à 8 mètres de profondeur, on trouve de l'eau mais cela peut se résoudre techniquement.

« Qui s'occupe de la maîtrise d'œuvre ? » (Laurence Camus)

Sylvie Hubac, Présidente de la Rmn-Grand Palais indique que deux maîtrises d'œuvre interviennent sur ce projet. Concernant l'aspect restauration du monument historique, la Rmn-Grand Palais est accompagnée de François Chatillon, architecte en chef des Monuments historiques. Pour tout projet de rénovation de monument historique, un tel architecte est nommé pour suivre les travaux sur les toitures, les façades, les décors. En ce qui concerne l'aménagement, un dialogue compétitif* a été lancé en 2013 et a permis le dépôt de 79 candidatures. A l'unanimité, c'est le cabinet français LAN qui a été retenu pour concevoir l'ensemble des aménagements dont la nouvelle Rue des Palais.

*Le dialogue compétitif permet un dialogue avec l'équipe d'architecte, de faire progresser le projet de manière interactive.

Une des questions techniques est donc le chevauchement entre les deux équipes de maîtrise d'œuvre. Il convient de veiller à ce qu'il n'y ait pas d'interstice où « rien ne se passe ».

Jean-Sébastien Basset, Directeur adjoint des Bâtiments et de la restauration du Grand Palais précise que ces deux maîtrises d'œuvre sont appuyées par des bureaux d'études techniques tels que Terrell, en ce qui concerne les structures, les fluides, les réseaux. Par l'intermédiaire de l'OPPIC, des assistants à maîtrise d'ouvrage spécialisés interviennent aussi sur les questions d'accessibilité au sens large (pas uniquement les PMR mais tous les usagers).

« Y-aura-t-il, en extérieur, des panneaux qui expliquent ce qui se passe, les avancées des travaux / chantiers ? » (Chantal Cousin)

Sylvie Hubac, Présidente de la Rmn-Grand Palais approuve cette idée, et précise que des panneaux sont déjà présents pour informer des travaux qui ont débuté sur le toit du Palais de la découverte. La Rmn-Grand Palais tient à ce que le chantier conserve le lien avec le public, que l'information soit diffusée en fonction de l'avancée des travaux, et que les interventions des camions et leurs heures de sorties soient précisées.

« Je suis Directrice des Salons France-Amériques. Nous sommes en face du Palais de la découverte. Vous parlez des baraquements devant le Palais de la découverte, or ils existent déjà aujourd'hui. Avez-vous prévu de les camoufler ? Est-ce qu'il va y avoir des encombrements dans la rue, des grues, du bruit ? Allez-vous communiquer avec le voisinage sur les différents points de nuisances ? » (Tatiana Slavin)

Gérard Gazon, Chef de la mission du Grand Palais, OPPIC commente le plan de chantier projeté dans la salle et indique qu'il est provisoire, parce qu'un travail est en cours avec la Ville de Paris et la Commission des sites, puisque le chantier est soumis à une autorisation préfectorale. Concernant l'Avenue Roosevelt, celle-ci sera peu concernée par les va-et-vient.

Des grues ne sont prévues que ponctuellement, sur des opérations particulières comme cela a été le cas lors de l'installation des échafaudages de la rotonde du Palais d'Antin en septembre 2016 et 2017. Pour le reste, le chantier est principalement interne au monument.

Sylvie Hubac, Présidente de la Rmn-Grand Palais confirme qu'un maximum d'efforts sera fait pour informer les riverains, à toutes les phases du chantier. Pour cela, des panneaux d'affichage et un site internet consacré au chantier seront mis en place. La Rmn-Grand Palais réfléchit à l'installation d'un lieu permanent d'information ainsi qu'à des visites de chantier.

L'ACTIVITE PENDANT LA PHASE TRAVAUX

« Comment comptez-vous palier la perte de plus de 2 ans d'évènements qui vont se déporter ailleurs ? » (Christian Viennot)

Sylvie Hubac, Présidente de la Rmn-Grand Palais explique que pendant la fermeture, le Grand Palais n'aura plus les recettes de la location de la Nef, mais qu'il est prévu dans le budget de l'opération 30 millions d'euros provisionnés pour compenser la perte. Le Grand Palais ne représente que 25% des revenus de la Rmn, ce n'est pas la source principale. La moitié des ressources provient des boutiques, qui ne vont pas être impactées puisqu'elles sont au Louvre, à Versailles, etc. Pour ce qui est de la billetterie, le Grand Palais va développer un programme d'expositions hors les murs, pour lesquelles la recette devra être partagée avec l'instance hôte. Il y a notamment un programme d'exposition au Petit Palais, pour commencer la coopération avec cette institution, ainsi que des projets dans des musées territoriaux.

« Savez-vous où vont aller les grands évènements tels que la FIAC durant les travaux ? Si oui, dans quel endroit précisément ? » (Noëlle Uri)

Pour ce point, **Sylvie Hubac, Présidente de la Rmn-Grand Palais** ne peut encore se prononcer publiquement. Un projet d'implantation au centre de Paris, dans une structure éphémère de 4 ans et partagée avec le Comité des Jeux Olympiques, est à l'étude. Par la suite, cette structure accueillera des épreuves des Jeux Olympiques. Cette opération est accompagnée par les partenaires événementiels du Grand Palais, pour qui il est important de retrouver un abris temporaire central et permettant d'accueillir un nombre important de visiteurs.

« Avez-vous envisagé d'associer le Palais de la découverte aux activités du Grand Palais pendant les travaux ? » (Vincent Pasquero)

Bruno Maquart, Président d'Universcience indique que le Palais de la découverte cherche lui aussi des surfaces hors les murs, en ce moment, mais n'est pas en mesure de donner un lieu précis pour le moment.

LA SECURITE AU SEIN DU MONUMENT

« Vue la surface supplémentaire à surveiller, pour les œuvres et les personnes, qu'est-ce qui est prévu pour le Nouveau Grand Palais ? La circulation étant décuplée on doit pouvoir y être en sécurité ». (Marie-Hélène Kaufmann)

Sylvie Hubac, Présidente de la Rmn-Grand Palais informe que la sécurité se fera davantage en amont de l'entrée dans le bâtiment. De nouveaux dispositifs sont à l'étude pour identifier les profils à contrôler dans les files d'attente et fluidifier les entrées, tout en gardant leur efficacité.

Gérard Gazon, Chef de la mission du Grand Palais, OPPIC tient à préciser que l'OPPIC a un assistant à maîtrise d'ouvrage en « sureté publique » pour tous les aspects techniques et réglementaires. Ce travail est mené avec la Préfecture de Police, mais aussi avec la DRAC puisque toutes les installations ont des conséquences sur les installations et les œuvres. L'Inspection des sites et la Ville de Paris sont également associées à cette réflexion.

Jean-Sébastien Basset, Directeur adjoint des Bâtiments et de la restauration du Grand Palais complète en rappelant que la question de la sécurité aux abords et à l'intérieur du monument est une priorité, également parce que le Grand Palais est à proximité des Champs Élysées et du Palais de l'Élysée.

L'ENTREE ET LA CARTE SESAME

« Avec une seule entrée, le temps de queue sera-t-il allongé, en particulier pour les détenteurs de la carte sésame ? » (Monique De Pilseneer)

« Je trouve ça bien qu'il y ait une seule entrée à l'avenir parce que souvent, on se trompe, mais comment gérer le doublement de la capacité ? » (Sarah Fournier)

Sylvie Hubac, Présidente de la Rmn-Grand Palais considère la gestion des flux de public comme une question délicate, surtout concernant les mesures de sécurité. L'idée est d'améliorer les conditions d'attente, l'accès et la fluidité. Il y aura une entrée unique mais démultipliée sur 6 portes, et les groupes scolaires, qui représentent 30% du publics auront une entrée dédiée. Il y aura plus de portes d'entrée dans le Nouveau Grand Palais que dans beaucoup d'autres musées. L'accès à la Nef se fera toujours par la même entrée. Le projet tend à transformer les espaces d'attentes, en supprimant le temps d'attente à l'extérieur. La gestion des files se fera à l'intérieur. Il y aura de grandes et confortables zones d'attente avec de quoi s'asseoir et préparer sa visite.

« Fidèle des expositions temporaires, la carte sésame sera-t-elle conservée ? Les expositions au musée du Luxembourg vont-elles se poursuivre ? Sera-t-il possible d'utiliser la carte sésame pour le Petit Palais ? » (Monique De Pilseneer)

Sylvie Hubac, Présidente de la Rmn-Grand Palais défend l'idée que le système de carte de fidélité sera toujours proposé à la réouverture du Nouveau Grand Palais, dans une version améliorée, avec plus de services. Toutefois, la politique tarifaire de 2024 n'est pas encore arrêtée.

En ce qui concerne le musée du Luxembourg, le Grand Palais en est seulement délégataire. Le musée appartient au Sénat, or la convention s'arrête bientôt.

Pour Sylvie Hubac, une carte unique pour le Grand et le Petit Palais est souhaitable. Toutefois, le Petit Palais est un musée de la Ville de Paris, alors que le Grand Palais est un musée de l'Etat. De fait, les politiques tarifaires sont différentes et il est assez difficile de mutualiser l'offre.

Sylvie Hubac note qu'il est demandé un accès particulier, par une porte particulière, pour les détenteurs de la carte sésame.

LA LUMIERE

On a bien entendu la volonté de restaurer le bâtiment et la lumière or certaines œuvres peuvent nécessiter l'obscurité, tout comme certaines activités de médiation. Du point de vue phonique aussi. (Vincent Pasquero)

Sylvie Hubac, Présidente de la Rmn-Grand Palais concède que dans les galeries, des œuvres nécessitent une luminosité atténuée. A ce titre toutes les galeries seront dotées de dispositifs permettant d'occulter tout ou partie les salles. La Rmn-Grand Palais souhaite mettre en place des ateliers agréables pour les scolaires, à l'opposé de ce qui existe aujourd'hui. Pour cela, tous les ateliers de médiation recevront de la lumière naturelle. C'est, pour Sylvie Hubac, un plus du projet.

Bruno Maquart, Président d'Universcience développe au sujet du Palais de la découverte, que le continuum doit être pensé entre salles obscurcies et lumière du jour, cela est le travail des scénographes qui trouveront les solutions adéquates.

LES NOUVEAUX SERVICES

« Pourrons-nous traverser le bâtiment librement lorsque la Nef sera utilisée pour d'autres événements ? » (Laure Zanoglio)

Sylvie Hubac, Présidente de la Rmn-Grand Palais précise que lorsque la Nef sera privatisée, son accès sera impossible. Dans la Rue des Palais, il y aura une porte fermée lors des privatisations. Plusieurs combinaisons d'usages des lieux sont possibles, rien n'est arrêté.

« Concernant les balcons extérieurs côté Palais de la découverte, pourquoi ne pas les exploiter ? » (Christiane Duboisset)

Jean-Sébastien Basset évoque des passages trop étroits, ne permettant pas d'exploiter ces balcons.

« Quid de l'auditorium ? Est-ce qu'il va garder la même configuration ? Ce qui est une très mauvaise idée. Il faudrait le mettre comme un véritable auditorium, faire attention à l'insonorisation et prévoir des micros cravates pour les intervenants. » (Christiane Duboisset)

Sylvie Hubac, Présidente de la Rmn-Grand Palais présente les deux auditoriums prévus, un de 350 places et un autre d'une centaine de places, accessibles depuis la Rue des Palais. Ils seront de plein pied, dans une zone plus phoniquement isolée de la Nef. Le grand auditorium aura des fenêtres vers le Jardin de la Nouvelle France.

Concernant la configuration, **Jean-Sébastien Basset, Directeur adjoint du projet de restauration du Grand Palais** apporte des précisions et confirme que c'est un amphithéâtre qui est envisagé, en arc-de-cercle et adapté aux conférences ainsi qu'à des petites formes de spectacle vivant. L'accent sera aussi mis sur les équipements techniques et une acoustique soignée.

« Vous parlez de chantier vert, de responsabilité etc. Mais une fois fini, est-ce que le Grand Palais sera un musée où l'on recycle les déchets et où l'électricité est économisée ? » (Laure Zanoglio)

Sylvie Hubac, Présidente de la Rmn-Grand Palais explique que le Grand Palais s'est déjà engagé dans une démarche de recyclage. L'institution travaille avec une association qui recycle les scénographies des expositions. La Rmn-Grand Palais porte le projet de demander aux entreprises qui interviennent pour la rénovation d'intégrer la question de la maintenance, afin qu'elles aient intérêt à réaliser des travaux de bonne qualité. Grâce aux travaux, le bâtiment sera aussi plus étanche.

Jean-Sébastien Basset, Directeur adjoint du projet de restauration du Grand Palais précise qu'en 2024, la question des déchets sera gérée différemment puisque tout sera centralisé au niveau de la logistique et doté de meilleurs outils pour le tri sélectif. Sur la question des consommations d'énergie, des chaudières pourraient être classées monuments historiques. Le Grand Palais va se raccorder au réseau urbain qui intègre une part d'énergie renouvelable. L'installation de leds pour l'éclairage change aussi la donne en ce qui concerne la consommation d'électricité.

« Comment comptez-vous réinstaller le Salon d'automne à l'issue de travaux ? Est-ce que vous avez prévu des emplacements pour nous ? Nous voudrions bien rester au sein du Grand Palais » (Antoine Weil)

Sylvie Hubac, Présidente de la Rmn-Grand Palais précise que malheureusement, les Salons ne disposeront plus de bureaux permanents au Grand Palais puisque le projet a été conçu pour réorienter ces espaces au service du public et du programme du bâtiment. C'est un sujet en discussion avec les Présidents des quatre salons. Sylvie Hubac souhaite accompagner les Salons afin de trouver d'autres solutions d'implantation permanente. Elle précise que l'adresse postale sera conservée au Grand Palais.

➤ CONCLUSION

Pascal Beaumard, animateur Etat d'Esprit Stratis informe le public qu'une quatrième visite est ouverte, pour laquelle 15 places sont disponibles, le jeudi 19 avril à 10h00.

Sylvie Hubac, Présidente de la Rmn-Grand Palais a noté un fort intérêt du public pour le projet. Beaucoup de questions pratiques ont émergé, et la Rmn-Grand Palais s'attache à y apporter des réponses. Elle retient de la réunion un grand intérêt pour les questions relatives au chantier, à l'accès du public ainsi qu'au confort du public.

Bruno Macquart, Président d'Universcience constate que beaucoup de remarques ont émané sur le Grand Palais et notamment de titulaires de la carte Sésame et beaucoup moins concernant le Palais de la découverte. Par conséquent, le projet vise à ce que les visiteurs du Grand Palais redécouvrent le Palais de la découverte. Actuellement les bâtiments se tournent le dos, il s'agit donc de travailler ensemble pour offrir au public un visage nouveau, mêlant les Arts et la Science.

Dorothée Briaumont, garante de la concertation a clôturé la réunion publique en remerciant les participants pour leurs questions qui ont fait naître le débat. A la fois riverains, usagers, clients et partenaires se sont montrés intéressés et souhaitent être associés dans la durée au projet. A ce titre, elle donne rendez-vous au public jusqu'au 14 mai à la fois en ligne et lors des ateliers participatifs.